

renferme dans son sein les éléments faillibles de prospérité pour tous ceux qui voudront bien les mettre à contribution c'est de ce côté là que notre cité tourne ses regards d'espérance : aussi le chemin de fer des Piles est-il une entreprise après l'exécution de laquelle tout le monde soupire.

Afin d'aider la compagnie du chemin de fer du Nord à faire construire le chemin des Piles du côté *Ouest* du St.-Maurice, afin aussi de venir en aide à la Corporation de la cité de Trois-Rivières pour construire des ponts et un hôtel-de-ville, et faire l'acquisition de terrains pour l'agrandissement de notre marché, le conseil s'est décidé à emprunter sur le fonds consolidé d'emprunt municipal pour le Canada, une somme de £23,500 cours actuel, qui devra être partagée pour les divers fins que nous venons de nommer,

Sur la somme empruntée. £15,000 doivent être prêtés par la corporation à la compagnie à des conditions aisées, et que nous regardons comme avantageuses et pour notre cité et pour la compagnie. Pour sûreté du paiement la compagnie doit donner à la corporation de notre cité une hypothèque spéciale sur le chemin, sur ses terrains et bâtiments.

Une des conditions exigée par la corporation, c'est que le chemin soit construit sur le côté de l'*Ouest* de St. Maurice, c'est-à-dire du côté où tous les citoyens bien pensants le désirent. £8,500 devront être employés à la construction des ponts, d'un hôtel-de-ville, et à l'achat des terrains nécessaires à l'agrandissement du marché aux denrées de Trois-Rivières.

Ces résolutions que nous regardons comme sages et comme bien inspirées, témoignent hautement de l'esprit d'entreprise et d'activité qui anime nos échevins.

Les électeurs de la cité auront prochainement à approuver ou à désapprouver ce règlement, et nous nous reposerons trop sur leur intelligence pour oser croire un seul instant qu'ils se montreront hostiles à des mesures que tous nos citoyens regardent comme devant

donner à notre cité un nouvel et plus vigoureux élan qui la fera marcher à pas de charge dans la voie du progrès, dans laquelle elle est entrée depuis quelques mois.

Ces résolutions que vient d'adopter le Conseil sont pour nous d'une si haute importance que nous nous proposons d'y revenir dans quelques jours.

ANGLOMANIE.

Nous extrayons de la *Guêpe* du 22 Mars le morceau suivant qui devra faire rougir bien des hommes à Québec. Hélas ! encore s'il n'y avait que les enseignes des marchands qui fussent en anglais ; mais lorsqu'on s'imagine que des enfants canadiens-français et de nos premières familles ne savent pas parler la langue de leurs ancêtres. Il faut que tout sentiment de patriotisme soit éteint dans le cœur de ces pères de famille.

MASSON'S BUILDINGS.

Sur la rue Notre-Dame, près de l'Église Paroissiale, s'élève un édifice magnifique communément appelé : "*Crystal block*." Cet édifice qui, pour son élégance, peut-être rangé parmi les plus beaux monuments de Montréal, appartient à des Canadiens-Français ; cependant, on se sent saisi d'indignation en voyant écrits en lettres d'or, au faite de la bâtisse, ces deux mots : *Masson's buildings*. Nous vous en conjurons, Madame et MM. Masson, si vous abandonnez la langue de vos ancêtres, si vous préférez la langue de l'esclavage à la langue de la liberté, enfin, si voulant être anglais à tout prix, vous reniez la nationalité canadienne française, au moins, n'affichez pas si haut votre honte.

Malheureusement pour notre pays, la famille Masson n'est pas la seule qui semble rougir de parler français, ni la seule dont nous ayons à rougir. A sa suite viennent bon nombre de marchands, hommes de profession et même gens de métier. Nous signalerons tous ceux d'entre eux que nous connaissons à la réprobation publique ; et nous espérons que le peuple en fera justice. Il est temps plus que jamais d'attaquer

et de combattre cet abus, qui aura pour la race Canadienne-Française les suites les plus funestes. En effet, notre langue est le sceau sacré de notre nationalité ; si ce sceau est un jour brisé, les Canadiens-Français auront perdu leur plus beau titre de gloire.

INDIGNITÉ SANS NOM.

Les soldats du 39e Regt. deviennent de plus en plus fameux par des exploits d'un nouveau genre. Depuis quelques jours ils ont l'air de mettre leur gloire à insulter les femmes en pleine rue. On aurait peine à croire que dans une ville comme Québec les personnes du sexe ne sont pas en sûreté. C'est cependant bien le cas, depuis que le Regt. en question est maître de la ville. Des personnes du sexe ont été outragées de la manière la plus infâme par des misérables portant le costume militaire. Assaillies, dépouillées, renversées par terre, quelques-unes ont du supporter l'affront d'être insultées jusque dans leur pudeur par ces effrénés, et sans l'intervention des passants attirés par les cris des victimes, on ne sait jusqu'où ils auraient poussé leurs indignités. Et cela en plein jour et en pleine rue !!!

Vive la garnison !—*Canadien*.

Nous ne prétendons pas nous faire les défenseurs des soldats en générale et du 39e. Regt. en particulier, qui n'a certainement pas volé la mauvaise réputation dont il jouit depuis qu'il est en Canada, néanmoins nous ne pouvons nous empêcher de dire que tous ces faits n'existent que dans le cerveau du rédacteur du *Canadien*. A l'entendre s'exclamer sur les attaques outrageantes dont sont tous les jours victimes des femmes sans défense de la part de cette soldatesque effrénée, on croit que Québec renferme dans son sein une bande organisée de brigands. Il est bien vrai que ces jours derniers une dame, étant avec son mari, a été attaquée par un soldat du 39e. ce fait est odieux, mais nous voyons pas de raison pour dire que le 39e. Regt. est maître de la ville et y commet impunément toutes sortes d'avaries. Nous est avis que M. Barthe se